

( N<sup>o</sup> 172. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 17 MARS 1847.

---

### **Projet de Loi qui ouvre au Budget du Département des Finances de l'exercice 1846, un crédit supplémentaire de 72,000 francs.**

*( Voir les n<sup>os</sup> 110 et 242 de la Chambre des Représentants. )*

---

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est ouvert à l'art. 1<sup>er</sup> du chapitre V du Budget du Département des Finances de l'exercice 1846 (*Pensions*), un crédit supplémentaire de soixante-douze mille francs (72,000 francs).

Bruxelles, le 16 Mars 1847.

*Le Président de la Chambre des Représentants,*

*(Signé) Vicomte VILAIN XIII.*

*Les Secrétaires,*

*(Signés) H. M. HUVENERS.*

**BON DE MAN D'ATTENRODE.**